

Promouvoir le logiciel libre dès la maternelle

Il y a quelques temps nous recevions une question fort pertinente via le formulaire de contact du Framablog. Une question du genre de celles dont on n'improvise pas la réponse dans la foulée, et il arrive alors que les réponses se fassent attendre un moment. Toutefois, les réponses une fois construites peuvent valoir le coup d'être partagées... ^[1]



Le plus facile, en matière de réponses, est de demander à ceux qui savent. Et les forums sont là pour ça. Mais pour aider dans le processus, la piqûre de rappel est un instrument qui se révèle efficace, et ainsi, le jeune père d'élève dont émanait la question, croisé samedi dernier au cours de l'une des nombreuses manifestations d'opposition à la LOPPSI qui animèrent le pays, en usa avec talent..

Pour la petite histoire, c'est un candidat aux élections de parents d'élèves de son école qui posa la question et c'est entre autre à un élu que s'adresse cette réponse, avec toutes nos félicitations et nos encouragements.

La question se présentait de la manière suivante :

Bonjour

Je vais me présenter aux élections de parents d'élève pour ma fille de 3 ans, en maternelle des petits. J'ai souvent lu des articles très intéressants sur le libre à l'école dans le Framablog et je suis moi même pirate et libriste. Je me demande si vous pourriez me conseiller sur, au niveau maternelle des petits, quels sont les actions que je pourrais

tenter et sensibilisations que je pourrais entreprendre au niveau de l'école et de la municipalité, depuis ce poste de représentant des parents d'élèves. [...]

La réponse que nous avons à lui fournir, dans la droite lignée de la catégorie Éducation de ce blog, émane d'un directeur d'école et animateur TICE. Il l'a découpée en quatre volets que voici.

Des difficultés

À l'école, l'informatique pour les élèves ce sont les TICE (Technologie de l'Information et de la Communication à l'École) parfois appelées TUIC (« U » pour « usuelle »).

Eh bien les TICE, le matériel informatique, ne sont plus mentionnés pour le cycle maternel dans les programmes 2008 de l'Éducation Nationale. Pas interdits, mais pas mentionnés : même pas comme exemple de support d'écrit.

Le niveau de maîtrise de l'outil informatique est très inégal parmi les enseignant(e)s de maternelle.

La dotation en matériel, pour les écoles maternelles et élémentaires, est du ressort de la municipalité. Les écoles maternelles sont souvent les parents pauvres en matière d'équipement informatique : souvent un poste pour la direction d'école... et c'est tout. Les parents d'élèves peuvent apporter leur concours en trouvant du matériel de récupération.

Des aides

Une remarque préalable : les enseignant(e)s sont responsables de leur pédagogie. On peut les aider, voire les inciter, mais en aucun cas les contraindre à faire utiliser l'outil informatique par les élèves.

Le mode de fonctionnement de la plupart des classes maternelles (en ateliers à certains moments) est favorable à

l'utilisation de postes, par petits groupes, parmi d'autres activités. Il est nécessaire que le matériel soit fiable, et que les logiciels soient adaptés pour permettre rapidement une autonomie des élèves à cet atelier.

Dans de nombreuses circonscriptions, il existe un animateur TICE : un enseignant partiellement détaché. Parmi ces missions, il doit apporter son concours aux enseignants désirant mettre en œuvre une pédagogie utilisant les TICE. Il serait judicieux de se rapprocher de lui.

Il existe des packs logiciels (regroupant système d'exploitation et logiciels ludo-éducatifs) très bien conçus, et utilisables dès la maternelle à l'école ou à la maison. Ils se présentent sous forme de live-CD (on fait démarrer la machine sur le lecteur de cédérom) et on est assuré que les données contenues sur le disque dur ne risquent rien. Pratique pour l'ordinateur familial. On peut aussi les copier sur une clé USB, et la rendre amorçable ^[2]. On peut enfin les copier sur le disque dur à la place du système d'exploitation déjà existant (intéressant dans le cas d'une vieille machine un peu à bout de souffle).

Des réalisations très intéressantes

- dès deux ans : DoudouLinux (notice Framasoft) ;
- de trois à onze ans : ASRI (notice Framasoft).

Il existe aussi la version monoposte d'AbulEdu (notice Framasoft), l'excellent FramaDVD École (page projet) et enfin de très nombreuses applications pédagogiques libres fonctionnant sous Windows.

Une remarque pour finir

Il me semble très maladroit de se présenter comme « pirate et libriste ». Ça ne peut que renforcer la confusion dans l'esprit de certains, qui assimilent les deux termes. Ça ne peut que rendre plus difficile votre démarche d'aide aux

équipes enseignantes.

Soyons clairs : le piratage à l'école... on n'en veut pas.

Pour des raisons éthiques : nous avons une mission d'éducation civique et morale. Tricher, voler, utiliser des logiciels piratés est en contradiction totale avec une démarche éducative.

Item 2.3 du Brevet Informatique et Internet (B2i)

Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.

Pour des raisons militantes : on sait bien que les pirates de logiciels font le jeu des maisons d'édition en renforçant la présence de leurs produits, en les rendant plus utilisés, donc plus désirables.

Soyons fiers des logiciels libres !

Notes

[1] Crédit photo : Michelle Adcock Creative Commons By-Sa

[2] On devrait même dire : « amorçante »